



TONDEUSE

CONDUITE D'UNE TONDEUSE AUTOPORTÉE



PARTICIPANTS

De 1 à 6 stagiaires



PUBLIC

Toute personne amenée à évoluer et/ou travailler avec une tondeuse autoportée



PRÉREQUIS

Compréhension du français



DURÉE

1 jour (7h)



OBJECTIFS

Préparer le salarié à la délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur



VALIDATION

Attestation de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le participant sera capable :

- D'appliquer les consignes de sécurité.
- D'effectuer l'entretien courant.
- De conduire une tondeuse autoportée.

MÉTHODE

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

MOYENS

- Salle équipée de vidéoprojecteur ou TV écran plat
- Livret de formation
- Formateurs qualifiés et expérimentés

ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation théorique
Évaluation des savoir-faire pratique

DÉLAIS D'ACCÈS

Minimum 24h avant le début de la formation en fonction de nos disponibilités et des exigences relatives au différents financements.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sans contre-indication de la médecine du travail. Il convient de nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

COÛT

Veillez vous référer à notre grille tarifaire.



TONDEUSE

PROGRAMME

■ CONNAISSANCES GÉNÉRALES

- La réglementation
- Les responsabilités du conducteur
- La connaissance du matériel
- Les manœuvres interdites, les recommandations
- Les risques : projections, renversement, coupures (mains/pieds), incendie, heurt, brûlure, bruit, vibrations

■ AVANT LE TRAVAIL

- Effectuer une reconnaissance du terrain à tondre
- Installer une signalisation temporaire de chantier
- Choisir une machine appropriée
- Vérifier l'état du matériel : lames/cylindres de coupe, dispositifs de sécurité, siège, pneus, fuites, niveaux, feux...
- Préparer le matériel : hauteur de coupe, plein de carburant...
- S'équiper des EPI : Équipements de Protection Individuelle
- Contrôler le fonctionnement des organes de commande

■ PENDANT LE TRAVAIL

- Se déplacer dans l'enceinte des ateliers
- Assurer un périmètre de sécurité et veiller aux obstacles
- Se déplacer dans le sens de la pente : notion de pente maximale
- Utiliser la machine : débouillage, retrait du panier
- Changer la lame, utiliser le déflecteur...

■ APRÈS LE TRAVAIL

- Ranger la tondeuse dans un endroit approprié
- Entretenir régulièrement la machine

■ LA MISE EN PRATIQUE

- Assurer un périmètre de sécurité
- Prendre en main et contrôler l'engin
- Effectuer des essais sur circuits matérialisés
- Évoluer sur site réel

■ LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Sauveteur Secouriste du Travail**
- **Balisage de chantier**

